
Communiqué

mercredi 24 juin 2009

La CPU et l'INRA signent un accord-cadre de coopération pour la recherche et l'enseignement en sciences de la vie et de l'environnement

Sous le haut parrainage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Marion Guillou, présidente directrice générale de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et Lionel Collet, président de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) ont signé un accord-cadre le mercredi 24 juin 2009. Celui-ci permettra aux établissements membres de la Conférence et à l'INRA de signer des conventions de partenariat dans les domaines scientifiques concernant, pour l'essentiel, les sciences de la vie et de l'environnement, en utilisant et déclinant les modalités prévues par cet accord-cadre.

Avec ce rapprochement, l'INRA, garant d'une cohérence nationale déclinée régionalement, souhaite ainsi renforcer le lien entre recherche et formation. La CPU poursuit, quant à elle, l'objectif de concertation avec les organismes de recherche qu'elle a initiée en mars dernier. Les universités et l'INRA posent ensemble, comme principe de coopération, la convergence des politiques scientifiques, qui incluent le soutien aux unités de recherche, la politique d'attractivité et la formation à la recherche et par la recherche sur les questions d'intérêt commun.

La CPU et l'INRA proposent ainsi plusieurs outils :

- La création d'unités tenant compte des critères d'excellence scientifique et de cohérence socio-économique aux échelles nationale ou locale.
- le renforcement de la formation à, et par la recherche dans certains **masters** et **écoles doctorales** auxquelles l'INRA souhaite être associé en tant qu'établissement. L'Institut proposera des parcours de formation aux doctorants issus d'une filière universitaire ou d'une filière ingénieur, notamment pour les former aux problématiques particulières de la recherche agronomique.
- la mise en place de **chaires université-organisme**, telles que définies par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fruit d'un travail collaboratif important, cet accord-cadre constitue pour la CPU une étape stratégique dans ses relations avec les organismes de recherche. Pour l'INRA il s'inscrit dans une stratégie de triple alliance : avec l'université ; avec l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire ; avec les autres organismes de recherche dans les sciences de la vie et de l'environnement.

Sa mise en œuvre sera réalisée progressivement par grandes régions universitaires.

Contacts presse :

INRA : Sylvie Colleu sylvie.colleu@paris.inra.fr tél : 01 42 75 95 55

CPU : Sophie Dotaro sophie.dotaro@cpu.fr 01 44 32 91 27 – 06 65 04 49 21